

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cet ouvrage, nous avons fait le pari de nous appuyer sur un ensemble d'expériences professionnelles individuelles non pas pour en dégager des règles nécessairement communes mais pour en tirer quelques lignes de force qu'il nous paraît important d'avoir en tête dès lors que l'on pense le métier de professeur d'éducation physique et sportive contemporain.

Ce dernier, globalement bien inscrit dans l'ensemble des métiers de l'enseignement et de l'éducation, comporte un certain nombre de caractéristiques propres qu'il convient d'appréhender si l'on souhaite s'y intéresser, voire l'embrasser. Les témoignages, commentaires et points de vue présentés et les analyses que les auteurs en font ne

peuvent pas à eux seuls couvrir ensemble des singularités. Chaque enseignant possède sa part d'unicité. Nous avons cependant la prétention de proposer ici une lecture assez fidèle d'une réalité complexe. Métier passion qui s'appuie sur la certitude que notre discipline a toute sa place dans la formation de l'individu citoyen, le professorat d'éducation physique et sportive est porté au quotidien par des femmes et des hommes empreints d'humanisme.

Au-delà de ce constat très global, un certain nombre de points semblent attester de considérations partagées et sont à prendre en compte si l'on veut mieux comprendre de quoi il retourne.

Un métier qui engage au regard des grands principes de la République

Comme nous l'avons fait dans l'introduction, il nous semble absolument indispensable, avant de synthétiser les grands enseignements de ce travail, de revenir sur la dimension citoyenne du métier d'enseignant. La formation d'un enseignant d'EPS et le métier qu'il exerce, quelles que soient ses missions, ne consiste pas uniquement à s'approprier des techniques d'intervention et à transmettre des connaissances didactiques spécifiques à la discipline. Ces dimensions-là ne deviennent réellement efficaces que si elles s'inscrivent dans une volonté farouche de proposer des objectifs, des contenus, d'avoir un discours, des attitudes qui correspondent précisément aux attentes sociales en matière d'éducation à la citoyenneté. En nous appuyant sur le socle commun intégré aux programmes en 2015¹, nous l'avons rappelé par exemple aux candidats à l'élection présidentielle de 2017. « *Au primaire et au collège, le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture considère l'EPS, comme une discipline d'enseignement avec des contenus spécifiques qui contribuent pleinement à l'acquisition des 5 domaines de ce socle par l'entremise de l'action motrice et du rapport à autrui qu'elle impose dans et autour de l'activité physique*². » Le domaine 3 du socle,

pour ne prendre qu'un exemple, évoque la formation de la personne et du citoyen et en décline trois items. En premier lieu, l'apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté. Ensuite, la formation morale et civique et enfin le respect des choix personnels et des responsabilités individuelles³.

Cela pose la question du champ de connaissances à mobiliser par l'enseignant pour mener à bien cette mission? En quoi cette question peut-elle interpeller l'enseignant d'EPS? Et surtout quels contenus et quelles situations peut-il mettre en place pour former une personne et un futur citoyen? Il nous semble que cette question interpelle de manière prioritaire les valeurs que nous devons faire vivre en cours et transmettre, d'autant que ces dernières sont parfois contestées, dans les paroles et dans les actes, notamment par des élèves et leurs familles⁴. Ces valeurs sont celles d'un service public inscrit dans la république et respectant entre autres la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que la constitution de la 5^e république. L'article du MEN (02-23) portant sur les grands principes du système éducatif affirme : « *Sans l'éducation, la trans-*

1) La 1^{re} version datant de 2008 était présentée dans un texte à part des programmes.

2) Lettre de l'AE-EPS aux candidats à l'élection présidentielle de 2017.

3) Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 portant sur les programmes de l'école élémentaire et du collège.

4) Voir l'article de Mme Bresson dans cet ouvrage.

mission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'École y contribue et se mobilise aux côtés de ses partenaires pour les valeurs de la République. Transmission des valeurs républicaines, laïcité,

citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de cette mobilisation⁵. »

Un métier qui se nourrit de chaque instant

« Toutes nos expériences nourrissent et façonnent notre cœur de métier, le cours d'EPS et plus largement notre enseignement. » Nous ne sommes pas dans le registre d'une accumulation juxtaposée de compétences, de formation, mais bien dans un ensemble articulé où chaque expérience nourrit notre profil professionnel et où notre histoire personnelle, nos convictions, notre rapport aux autres, au corps, aux activités physiques et sportives imprègnent ce que nous sommes et ce que nous devenons. Nous pouvons aussi aspirer à devenir entraîneur sportif, professeur des écoles, professeur d'EPS, formateur, enseignant chercheur, vouloir travailler dans le domaine du handicap, du management, des services liés aux activités physiques et sportives, parfois en combinant plusieurs entrées. Le choix de devenir professeur d'EPS nous engagera sur une voie particulière où la prise en compte de chaque élève, quelle que soit son appétence pour « le sport », ses qualités afférentes, son désir

d'apprendre en EPS ou non seront absolument centrales. « Si je suis prof. d'EPS, c'est bien parce que c'est l'élève qui est au cœur de mes préoccupations. » Bien entendu, certains vont entrer plutôt par une exploration des savoirs à enseigner, d'autres par la nécessité de s'appuyer sur le plaisir de faire pour apprendre, sur la coopération, le développement de compétences à partir de l'évaluation⁶, mais tout cela est au service d'une seule cause, permettre à chaque élève de se développer harmonieusement dans son entièreté et dans sa singularité.

L'équipe qui a travaillé sur la 3^e partie de l'ouvrage montre bien en quoi et comment peut être envisagée, par les enseignants eux-mêmes mais également par les responsables de leurs formations, l'articulation d'une professionnalisation efficiente tout au long d'une carrière.

Un métier où l'enseignant, souvent seul avec sa classe, ne peut réellement progresser qu'avec les autres

Le second enseignement de ce travail est que nous ne progressons pas seuls. L'observation, l'échange et le partage d'un côté, un état d'esprit constamment guidé par la curiosité de l'autre, sont les gages d'une possible évolution efficace. Nous avons vu que les canaux de formation et d'information se multipliaient, cela ne peut fonctionner utilement que si nous nous considérons, individuellement et collectivement, comme en formation permanente.

Les aléas, les soubresauts, les changements des formations initiales et continues sont une réalité, la troisième catégorie présentée dans cet ouvrage, à savoir « la formation par apprentissage en situation de travail⁷ » représente une part sans doute non négligeable de la continuité d'une formation tout au long de la vie.

Nous nous rendons compte également que le parcours professionnel de chacun est toujours jalonné de rencontres qui peuvent être décisives.

À ce titre, une approche intergénérationnelle de la question peut s'avérer utile. Le dernier rapport de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) en 2023, note, tout en insistant sur les nuances à apporter au regard de l'empan du thème traité (le rapport des jeunes au travail) que « les jeunes ont globalement un rapport au travail et à l'emploi qui n'est pas très différent de celui des plus âgés. Les différences entre générations, bien réelles sur certains points, apparaissent cependant relativement peu importantes au regard de celles observées à partir des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (genre, situation d'activité, catégorie socioprofessionnelle...) »⁸.

L'ensemble de ces constats nous amène à penser que la curiosité, le partage, l'envie de comprendre sont autant d'atouts quasi indispensables à la poursuite d'une carrière gratifiante.

Un métier qui permet d'évoluer

Nous comprenons aussi que le contexte dans lequel nous agissons, contrairement à ce qui est souvent pensé, énoncé, offre une forme de diversification relativement importante, la polyvalence des missions est possible. Le sondage présenté dans la seconde partie de l'ouvrage et les parcours de chacune des personnes y ayant pris part attestent du contraire. Il y a sans doute là quelque chose de l'ordre d'une quête personnelle où, finalement, le plan de carrière ne semble être globalement que relatif. Cette évolution peut être

opérationnalisée par différents types de changements (concours, mutations, changement de fonctions, de statuts), elle peut également, et avec autant de richesse, s'inscrire dans une forme de stabilité sur un poste. Les collègues qui ont fait le choix de rester dans le même établissement durant la quasi ou la totalité de leur carrière n'ont pas par principe moins évolué que celles et ceux qui ont fait le choix d'un changement plus net bien au contraire. S'il y a des différences de nature de l'évolution professionnelle, celles et ceux qui

5) <https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>

6) Pour ne citer les entrées très largement développées par les groupes ressources de l'AE-EPS.

7) À laquelle nous pourrions sans doute ajouter les formations connexes suivies dans le cadre universitaire, dans le milieu associatif sportif ou d'animation.

8) [Rapport-2023-11-Baro_jeunes_2023_travail.pdf](#)

Il est à préciser que ce rapport ne propose pas de distinctions par catégories de métiers.

éprouvent le besoin ou le désir d'évoluer peuvent le faire. Si Clément Llana, Isabelle Joing et Jacques Mikulovic dans un article paru en 2020 dans la revue Recherches et éducation⁹, portant sur une étude auprès des professeurs stagiaires d'EPS postulent « *que les enseignants qui valorisent les valeurs d'ouverture au changement et de dépassement de soi ont un niveau de Bien être psychologique au travail (BEPT) plus élevé. Au contraire les enseignants qui sont tournés vers*

des valeurs de continuité ressentent comparativement un bien-être au travail moins élevé » et valident cette hypothèse, nous pouvons peut-être considérer que, pour certains, cette ouverture passera par des compléments et/ou des changements de mission et, pour d'autres, sera tout aussi riche par une dynamique constante sur le même lieu d'exercice.

Un métier dont l'engagement peut mettre en tension vie professionnelle et vie personnelle

Si nous acceptons le postulat que la plupart des enseignants d'EPS agissent avec passion, nous savons bien que l'engagement qui en découle peut avoir des conséquences sur notre vie personnelle. Cette mise en tension s'accompagne du fait que l'engagement professionnel va parfois de pair avec une forme d'engagement personnel dans le milieu associatif¹⁰. Si intervenir dans une associa-

tion relève théoriquement de la vie personnelle des individus, la proximité des objectifs poursuivis (échanger, organiser, animer, encadrer, former, entraîner) fait que la frontière est souvent ténue. De plus, cette possible addition, ou plutôt ce possible emboîtement, remplit encore plus les agendas parfois au détriment d'une vie sociale et/ou familiale au point, potentiellement, de l'envahir.

Un métier que l'on peut parfois vouloir quitter

Au-delà d'un changement de fonctions ou de missions internes à l'éducation nationale, un certain nombre de collègues envisagent de changer de voie, certains sautent réellement le pas. Souvent, cette décision relève d'une insatisfaction dans l'exercice du métier, parfois, sans être déçus ou aigris, les collègues ont envie d'ailleurs. De façon tout à fait empirique, nous pensons qu'il y a peut-être là une évolution majeure du rapport au statut de fonctionnaire et à la

pérennité des projets personnels. Si le pourcentage de collègues envisageant de quitter l'éducation nationale est peu élevé, c'est bien la catégorie des plus jeunes qui est « *surreprésentée parmi ceux souhaitant partir à long terme* ». Il est toutefois à noter que cette tendance que nous pensions lourde est toutefois battu en brèche par le pourcentage de réponses en faveur d'un départ dans notre sondage (moins de 10%).

Un métier qui présente toutefois des failles

Comme nous l'indique Nancy Bresson, citant S. Freud, nous pouvons considérer que le métier d'enseignant est un des « métiers impossibles » notamment du fait qu'il n'y ait jamais d'aboutissement total. Plus encore, les réponses apportées au questionnaire, les témoignages, attestent du fait que l'usure due au contexte d'exercice, aux décisions, aux évolutions sociales mais peut-être et surtout au sentiment de déclassement, voire de mépris sont des paramètres à prendre incontestablement en compte. Dans le numéro 195 des dossiers enseignants et personnels d'éducation « être professeur d'EPS en 2009 » Gambert et Bonneau (2010) étudient en profondeur ce constat.

« *Tout en exerçant un métier à risque qui engendre pour beaucoup d'entre eux des problèmes de santé et ce, relativement tôt, les professeurs d'Éducation Physique et Sportive sont satisfaits de leur métier*

*et y voient de fortes vertus pédagogiques.*¹¹ » « *D'après [ce] rapport Être professeur d'éducation physique et sportive en 2009 (Gambert & Bonneau, 2010), les enseignant.e.s d'EPS sont à 84% satisfaits de leur expérience professionnelle (notamment du fait de leur marge d'autonomie, du fait de ne pas être cloisonné.e.s dans une salle de classe et du fait d'entretenir des relations privilégiées avec les élèves). Pourtant, les enseignant.e.s d'EPS, notamment les plus âgé.e.s, sont 35% à considérer que leur moral s'est dégradé, ainsi que leurs conditions de travail (54%) et le climat au sein de leur établissement (43%). Ces signes d'insatisfaction font que 52% des enseignant.e.s d'EPS considèrent l'exercice de leur métier comme de plus en plus difficile, ce qui (pour 16%) n'est pas sans impact sur leur implication et sur le fait qu'ils ou elles ne sont que 44% à recommander le métier d'enseignant d'EPS à leurs fils et/ou filles*¹² ».

9) Clément Llana, Isabelle Joing et Jacques Mikulovic, « Le bien-être psychologique au travail des enseignants stagiaires en Éducation Physique et Sportive : une histoire de valeur », Recherches & éducatives [En ligne], Varia, consulté le 12 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/8032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.8032>

10) Environ 25% des 1 500 personnes ayant répondu au sondage (partie 2).

11) [Dossier195_139016.pdf](#)

12) Emma Guillet-Descas, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Aurélie Épron, Anne Roger, Vanessa Lentillon-Kaestner, et al. Prestige social des enseignants.e.s d'EPS. Éducation & formations, 2020, Les enseignants : panorama, carrières et représentations du métier, 101, pp. 281-297. ff10.48464/ef-101-11ff. ffhal-03097865

Professeur d'EPS, un métier qui alterne entre passion et désillusions ?

Parmi les métiers de l'enseignement, celui de professeur d'EPS est, comme nous l'avons vu dans la seconde partie de cet ouvrage, moins affecté que les autres disciplines par la désaffection. La majorité de celles et ceux qui l'ont choisi, tout en cherchant à évoluer, tiennent à l'exercer durant toute leur carrière. Soumis à des cadres perçus comme étant de plus en plus prescriptifs, à une impression de barrières dressées¹³ devant eux, ils continuent d'être créatifs. Nous sommes persuadés que, pour maintenir et développer une EPS de qualité, les jeunes enseignants auront à la faire évoluer et sauront le faire. Ils ré inventeront la profession sans pour cela faire l'éco-

nomie d'un ancrage dans l'histoire professionnelle de la discipline. Ils s'appuieront sur deux convictions intemporelles.

Toutes les réflexions, les controverses, les actions et les choix faits sont au service d'un seul but : contribuer à l'éducation et au développement de chacun des jeunes dans le cadre scolaire.

L'éducation physique est un levier indispensable à la poursuite de ce projet social commun.

Jean-Baptiste Chiama
Jean-Yves Carn

13) Nous pouvons par exemple citer ici les limites administratives au montage de projets, aux réactions parfois disproportionnées de parents, aux débordements de certains responsables du sport scolaire qui agissent comme des freins à l'envie de faire vivre à leurs élèves des moments exceptionnels.